

MARMOUTIER Environnement

Un cormier très remarqué

Un cormier de Marmoutier vient d'être labellisé « Arbre remarquable de France ». Un prix qui a pour vocation de sensibiliser sur l'importance de préserver le patrimoine naturel.

Il n'est pas le plus grand. Ni le plus âgé. Mais, d'avis de Jean Braud, membre de l'association Le bonheur est dans le pré, il est le plus beau de la commune. Ce majestueux cormier "Napoléon" qui trône dans le champ d'Antoine Lerch, à proximité du lavoir de Marmoutier, avait déjà tapé dans l'œil de l'ancien forestier en 1975. « Je travaillais dans la forêt en face. Avec sa grosse cime, il m'a émerveillé », raconte-t-il.

« Des arbres, j'en ai vu beaucoup. Celui-là est esthétiquement très beau »

Des années plus tard, quand des propriétaires privés ont souhaité dresser un inventaire des arbres remarquables de Marmoutier, rapidement épaulés par la municipalité, Jean Braud a immédiatement

ment inscrit ce cormier resté gravé dans sa mémoire. Et a convaincu l'association nationale Arbres (*) de le labelliser comme arbre remarquable de France. Ses arguments : « C'est un vieil arbre rare dans l'Est de la France, gros et beau », résume-t-il. L'âge de ce cormier : environ 250 ans. Ses mensurations : 3,26 m de circonférence (pour comparaison, le plus gros du monde, en Tchèque, a une circonférence de 4,26 m), 1,04 m de diamètre, 14 m de haut, 22 m d'envergure. Du côté du Sindelsberg, deux autres arbres sont encore plus imposants, mais en moins bon état. « J'ai proposé celui-là car il a de bonnes dimensions, une forme remarquable, il est en bonne santé et il est d'une telle beauté ! » s'exclame Jean Braud, encore et toujours sous le charme de ce spécimen qui se teint de couleurs pourprées en automne. Ce n'est pas Georges Feterman, président d'Arbres qui dira le contraire : « Des arbres magnifiques, j'en ai vu beaucoup. Celui-là est esthétiquement très beau et mérite le label », lance-t-il sans détour. Promettant un retour sur place pour le faire apprécier prochainement à une cinquantaine de membres de son association, eux aussi des « défenseurs et amoureux des arbres exceptionnels qui se battent pour mieux les faire connaître ».

nement à une cinquantaine de membres de son association, eux aussi des « défenseurs et amoureux des arbres exceptionnels qui se battent pour mieux les faire connaître ».

Un étendard

Cet intérêt soudain pour son cormier qui n'a jamais subi d'entretiens particuliers, Antoine Lerch s'en étonne. Le terrain sur lequel il pousse appartient à sa famille « depuis plus de cent ans ». « C'est une tradition familiale, on a toujours distillé les cormes. On faisait même du vin, pas si fameux que ça, que l'on mélangeait avec du vin de pommes pour mieux le conserver. Les cormes auraient d'autres vertus d'après le septuagénaire : « C'est bon pour la digestion, ça améliore le transit intestinal », assure-t-il. La remise du label par Georges Feterman « fait plaisir » à ce Maurimonastérien membre du Cercle des amis du cormier en Allemagne, et qui a contribué à éviter la disparition de l'espèce dans ce pays. Donner son appui et son aide à tous ceux qui souhaitent sauver des arbres menacés, soit par la maladie, soit par des aménagements intempestifs, fait d'ailleurs partie des objectifs d'Arbres. « Nous avons inventé ce label pour mieux faire connaître ces arbres, pour qu'il rassemble et regroupe tous ceux qui les aiment », explique son président. Jean-Claude Weil, maire de Marmoutier, fait partie de ceux-là, militant activement pour la défense des paysages : « Nous avons un défi à relever : préserver nos zones humides et nos collines sèches », annonce-t-il. Frédéric Bourguinat, président de l'association Le bon-



Le cormier de 250 ans s'est fait remarquer par sa taille, sa forme et sa bonne santé.

heur est dans le pré, voit justement dans ce label « un étendard pour continuer à promouvoir le respect de la biodiversité ».

GUÉNOLÉ BARON

► (*) Arbres remarquables : bilan, recherche, études et sauvegarde.

LE CHIFFRE

61

C'est le nombre d'arbres remarquables répertoriés à Marmoutier. Un chiffre « exceptionnel », affirme Jean Braud, membre de l'association Le bonheur est dans le pré. Parmi ces arbres, 35 cormiers et 26 autres espèces (chênes, châtaigniers, poiriers, un orme, etc.).



Lors de la cérémonie de remise du label, Catherine Piron-Paira et Sylvain Piron ont célébré en chansons le cormier "Napoléon" de 250 ans.

LE LABEL « ARBRE REMARQUABLE DE FRANCE »

Depuis l'an 2000, dans le cadre de l'opération « 200 arbres pour retrouver nos racines », l'association Arbres attribue le label « Arbre remarquable de France ».

Ce label est attribué aux communes, collectivités territoriales, établissements publics et propriétaires privés qui, possédant un arbre exceptionnel, signent un accord de partenariat avec l'association, impliquant notamment un engagement d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur de l'arbre en question, considéré comme patrimoine naturel et culturel, ainsi que la mise en place sur le site d'un panneau de présentation de l'arbre portant le logo de l'association.

► Contact : www.arbres.org



Le label remis à Antoine Lerch.

EN BREF

Le cormier, une espèce rare

Sur le ban de Marmoutier sont plantés une cinquantaine de cormiers âgés de 5 à 320 ans environ. Cette concentration relativement importante de cette essence méditerranéenne rare dans l'Est de la France, serait due aux moines et à la tradition bénédictine. Ils auraient fait pousser des cormiers autour de l'abbaye afin d'exploiter son bois dur pour leurs gravures.

KOVACIC®

Fabricant depuis 1965



VOLETS ROULANTS
pour la rénovation et le neuf
VOLETS SOLAIRES



PORTE D'ENTRÉE
en aluminium



Porte de garage basculante
Volet roulant
Volet battant



Porte de garage sectionnelle
Porte d'entrée
Motorisation

30%
de crédit d'impôt*

* Selon modèles et législation en vigueur



NOUVEAU SHOW-ROOM DE 300M² À COLMAR OUVERT TOUS LES JOURS
de 9h à 12h et 14h à 18h - Le samedi jusqu'à 12h

126A, route de Rouffach
68000 COLMAR
03 89 27 54 30

www.kovacic.fr

47, rue de la Gare
67120 ERNOLSHEIM/B
03 88 59 50 21



Antoine Lerch, propriétaire du cormier labellisé « Arbre remarquable de France », entouré des représentants des associations Le bonheur est dans le pré, Arbres, et du maire de Marmoutier Jean-Claude Weil. PHOTOS DNA - G.B.